

LA GAZETTE

de La Riche en commun*



* La Riche en commun est un collectif mobilisé pour l'intérêt des Larichois, soucieux de l'avenir de notre ville et porteur d'une nouvelle voix, auquel adhèrent des élus de "Demain La Riche" : Wilfried SCHWARTZ, Christine BREYSSE, Christophe CHALAYE, Noura KENANI, Philippe PLANTARD, Marie DOUARD.

ACTUALITÉ

Notre collectif « La Riche en commun » vous donne la parole !

Un flyer « La parole est aux Larichois » a été déposé dans toutes les boîtes aux lettres. C'est pour nous l'occasion de venir à votre rencontre et aussi de mieux comprendre ce que vous attendez de notre ville.

Si vous n'avez pas encore participé, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.laricheencommun.fr ou à scanner le QR Code.



FÊTE NATIONALE

pour le retour des festivités du 14 juillet dans notre commune

Le château du Plessis étant maintenant la propriété de la ville de La Riche, les Larichois devront subventionner sur leurs impôts le fonctionnement de l'association qui occupe les lieux, charge auparavant assumée par la ville de Tours. A partir de 2026, cette subvention annuelle de 74 000 euros devient la plus importante versée par la ville à une association alors que jusqu'à présent, le budget global des aides versées à l'ensemble des 80 associations représentait 185 000 € par an.

Nous nous interrogeons sur l'anticipation par la municipalité de cette nouvelle conséquence financière indirecte suite à l'acquisition du château par la ville de La Riche, s'ajoutant aux frais de chauffage, d'entretien et de rénovation déjà estimés à plusieurs millions d'euros.

Le 14 juillet 2025, la fête nationale s'est tenue à Tours pour la deuxième année consécutive, hors des murs de notre commune. Il est important de faire vivre dans notre ville des moments de convivialité et de partage de valeurs communes notamment à l'occasion de la fête Nationale.

Notre collectif propose donc qu'un évènement soit de nouveau organisé à La Riche pour célébrer le 14 juillet afin de renouer avec l'esprit local et respecter l'histoire de notre ville.

Tournez la page pour un dossier sur le TRAM

Nous souhaitons une bonne rentrée aux élèves et aux enseignants,
aux agents des écoles et de la ville et bien sûr aux parents !

QU'EST-CE QUI SE TRAMe ?

Deuxième ligne de tramway : une étape importante... mais tout reste à faire



La déclaration d'utilité publique obtenue récemment est la concrétisation d'un projet pensé depuis 2017 par les équipes successives de la ville de La Riche. C'est une étape indispensable pour l'amélioration des mobilités dans la métropole de Tours, et à ce titre, nous ne pouvons que nous en réjouir.

A La Riche, il est pourtant urgent d'accompagner l'arrivée du tram

L'arrivée du tram doit être l'occasion d'une transformation urbaine et d'une amélioration du mode de vie des Larichois. Le tram ne peut s'insérer dans le paysage urbain sans une réflexion de fond sur la manière dont la population pourra s'approprier ce nouveau service dans son quotidien conformément à ses besoins.

La nouvelle municipalité, dès son arrivée, a annulé les études qui étaient en cours avec un cabinet d'urbanisme d'envergure nationale (AREP) qui, en concertation avec les habitants, devait faire des propositions pour améliorer la fonctionnalité de la rue de la mairie. Il était aussi en charge de proposer des améliorations pour les commerces de la rue du 11 novembre 1918 avec l'objectif de concilier un nouveau dynamisme du centre-ville, de nouveaux services tout en assurant la tranquillité des riverains.

A la veille des travaux du tram, il est inquiétant de ne voir émerger aucun projet. Il aurait été pourtant judicieux de réaliser les travaux en même temps, notamment pour des logiques pratiques et économiques.

Alors que faire ?

- Définir un périmètre rue de la mairie afin d'empêcher des spéculations foncières et éviter des projets de promoteurs de grande hauteur qui ne seraient pas réfléchis ni harmonisés.
- Profiter des acquisitions foncières du syndicat des mobilités pour créer des équipements publics. On pourrait par exemple faire financer par la métropole un nouveau gymnase pour remplacer le gymnase Paul Bert qui est une passoire énergétique. D'autres communes ont déjà obtenu des gymnases financés par la métropole (Parçay-Meslay, Ballan-Miré...).
- Organiser rapidement une grande concertation auprès des habitants sur différents secteurs de la commune où passera le tram : quartier Plessis Botanique, Centre-ville, rue de la Mairie et secteur Ouest afin de recueillir les questions et besoins des habitants.
- Communiquer de manière transparente et précise sur les impacts du tram :
 - L'accès aux habitations
 - L'accès à l'ouest de la ville qui va être modifié
 - L'accès aux commerces qui ont des interrogations sur les indemnisations pendant les travaux et sur les futurs stationnements.

QU'EN EST-IL DU TRACÉ ?

A La Riche, lors de la concertation publique de 2018, les habitants de notre commune s'étaient prononcés à 80% favorablement pour un passage du tram par le boulevard Béranger. Aujourd'hui, la ville de Tours y a renoncé et le tram passera par le boulevard Jean Royer. Nous avons appris par le syndicat des mobilités qu'il faudra près de 25 minutes pour se rendre à la gare de Tours. Cela paraît absurde mais le trajet sera ainsi plus rapide en bus !

La proposition de notre collectif : réaliser sans attendre une jonction avec la ligne 1 du tram et ainsi permettre à un tram sur deux de relier La Riche Centre à la gare de Tours et non plus uniquement Chambray. Cela éviterait d'avoir à changer de tram vers le secteur de la station « liberté » à Tours. Cette proposition est réalisable et peu coûteuse si elle est portée par une véritable volonté politique.

Pour nous contacter : lrec37520@gmail.com ou téléphone : 07.43.54.27.32